

Semaine des droits des usagers 2015 : Le RPCU invite les usagers en santé et services sociaux à s'informer sur leurs droits

Montréal, 24 septembre 2015 – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, lance la Semaine des droits des usagers du réseau de la santé et des Services sociaux qui a lieu partout au Québec à compter de demain jusqu'au 2 octobre prochain.

« Les usagers ont des droits reconnus par la loi. Les comités des usagers, présents dans tous les établissements de santé et de services sociaux, sont là pour en faire la promotion. C'est leur rôle » explique M. Claude Ménard, président du RPCU. « Nous profitons de cette semaine pour inviter les Québécois à s'informer sur leurs droits pour mieux les faire respecter » continue M. Ménard.

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), qui organise la semaine à l'échelle nationale, a retenu cette année comme thème « le droit de consentir à des soins ou de les refuser » qui est l'un des droits des usagers.

M^{me} Nathalie Prud'Homme, porte-parole nationale de la Semaine des droits des usagers, explique le slogan de la campagne 2015, VOTRE SANTÉ, VOTRE DÉCISION. « Avec mon parcours comme survivante du cancer malgré un diagnostic sévère, j'ai posé des questions, je me suis informée pour pouvoir prendre les bonnes décisions. Nous avons notre mot à dire sur les soins et les traitements proposés, c'est un droit » affirme-t-elle.

« Accepter ou refuser des soins n'est pas un privilège. En effet, nul ne peut être soumis sans son consentement à des soins tels que des examens, prélèvements, traitements ou intervention quelconque. À la base de tout soin, s'impose un consentement libre et éclairé » explique M. Pierre Blain, directeur général du RPCU, rappelant que les usagers ont également d'autres droits qu'ils doivent connaître.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Semaine des droits des usagers, visitez le site Internet www.rpcu.qc.ca. Contactez le comité des usagers de votre établissement ou de votre territoire pour connaître les activités organisées dans le cadre de cette semaine.

Le RPCU remercie les partenaires et commanditaires de l'édition 2015 de la Semaine des droits des usagers : le ministère de la Santé et des Services sociaux, Lobe Santé auditive et communication, Vigi Santé et la Fédération professionnelle des préposé(e)s aux bénéficiaires du Québec

À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 86 % des comités des usagers et de

résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées et des jeunes.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744